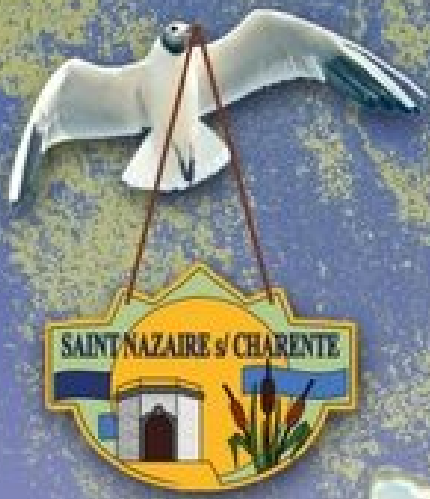


BULLETIN MUNICIPAL



La Fontaine des Morts



Été 2023



Mairie 05 46 84 81 01

1 rue du Bourg

Ouverture au public :

De 8h45 à 12h30 du mardi au vendredi.

De 14h00 à 17h00 le mardi et le vendredi

.mairie@stnazairesurcharente.fr

Agence Postale 05 46 84 81 01

1 rue du Bourg

Ouverture au public :

De 8h45 à 12h30 du mardi au vendredi.

De 14h00 à 17h00 le mardi et le vendredi.

De 9h00 à 12h15 le samedi.

contact@stnazairesurcharente.fr

Bibliothèque 05 46 84 81 72

5 rue du grand village

Ouverture au public :

De 15h00 à 18h00 le mardi.

De 10h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00 le mercredi.

De 14h00 à 18h00 le vendredi.

De 10h00 à 12h00 le samedi.

bibliotheque@stnazairesurcharente.fr

Déchetterie 06 77 73 80 26

La Coudrerie, Route de Saint Froult

Ouverture au public :

De 8h00 à 12h00 du lundi au samedi.

De 14h00 à 18h00 le vendredi et le samedi

dechetterie@aglo-rochefortocean.fr.

CARO 05 46 82 17 80

www.aglo-rochefortocean.fr

Sous - Préfecture 05 46 87 08 08

sp-rochefort@charente-maritime.gouv.fr

**Estuaire
Impression**



Étiquettes, Cartes de visite,
Brochures, Plaquettes, Affiches,
Numérotation ...

mail : estuaireimpression@orange.fr

06 24 53 62 12

- 3 Le mot du Maire
- 4 La vie sociale - La vie pratique
- 5 La vie municipale
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 6 La vie municipale
Synthèse des séances du Conseil Municipal
- 7 La vie municipale Décisions municipales
Le mot de l'opposition - Urbanisme
- 8 Les finances : le budget principal
prévisions et réalisation du budget 2022
- 9 Les finances : le budget principal
- 10 Impôts et Le PAPI
- 11 Le SCot: révisé et approuvé
- 12 Le Service technique
L'Agence Postale Communale
- 13 L'Intercommunalité
- 14 L'École - Le Restaurant Scolaire
- 15 La Bibliothèque
- 16 Les Associations
- 17 Les Manifestations passées
- 18 Les entreprises locales
- 19 Le 16 Septembre
Saint-Nazaire fête son Patrimoine

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION :

Sylvain Gaurier, Maire

COMITÉ DE RÉDACTION :

Huguette Joly, Marie-Louise Simonnet,

Pascal Gaudry

Tiré à 665 exemplaires - Distribué gratuitement

N° de dépôt légal 856

Estuaire Impression - St-Nazaire-sur-Charente - 06 24 53 62 12

LE MOT DU MAIRE



Chères Saint-Nazairiennes,
Chers Saint-Nazairiens,

Cette année encore, nous venons de vivre un mois de juin très chaud qui nous fait craindre des semaines de forte chaleur et de sécheresse dans les mois à venir.

Espérons cependant que 2022, avec ses incendies, ses restrictions d'eau, sa canicule, ne se reproduise pas de sitôt. Il nous faut, malgré tout, toujours garder à l'esprit que l'eau est une ressource essentielle qu'il est plus que jamais nécessaire de consommer avec raison.

Après ce préambule d'actualité, je me dois d'aborder un sujet capital et d'importance pour notre commune.

Il s'agit de notre église qui, bien que fermée au public depuis janvier 2018 pour cause d'insécurité, continue à se dégrader mois après mois.

Ce patrimoine commun, au long passé historique, mémoire de notre village, ne peut être laissé à l'abandon. Il fait partie de nos racines, et au delà, de celles de tous les charentais.

La Fondation du Patrimoine ne s'y est pas trompée en estimant qu'il faut absolument la préserver et que sa réhabilitation est indispensable,....

... pour nous, St-Nazairiens d'aujourd'hui, ... mais aussi, pour les générations futures.

Si la toiture de notre église s'écroulait - et, elle n'en est pas loin - ce serait non seulement une catastrophe pour notre village, mais aussi pour les biens mobiliers classés et inscrits qu'elle contient, trésors du patrimoine charentais.

Nous sommes actuellement dans une phase de pré-travaux, lesquels devraient débuter à la fin de l'année ou au tout début de l'année 2024. Leur durée est évaluée à un peu plus d'un an.

Le samedi 16 septembre prochain, je vous convie toutes et tous à venir fêter notre patrimoine, auquel appartient notre église, thème d'une grande fête populaire au cours de laquelle il vous sera proposé de connaître en détail en quoi va consister sa restauration prochaine. Reportez-vous en fin de bulletin pour en savoir plus sur cette journée.



Vous avez pu constater que nos routes du marais qui représentent une grande partie de notre réseau routier communal sont en très mauvais état depuis la sécheresse de l'an dernier.

Nous avons donc doublé, cette année, notre budget voirie pour les rénover. Cependant, nos 70 km de voies carrossables nous obligent, financièrement, à n'intervenir que tronçon par tronçon. Une rénovation complète, en une seule fois, est impossible. Je requiers, à ce sujet là, la compréhension de chacun d'entre vous.

Ceci, d'autant plus, qu'avec mon équipe, j'ai entrepris, depuis 2020, de reconstituer les capacités d'auto-financement - la trésorerie - de la commune. Une attention très particulière est portée en permanence à ses dépenses.

À ce sujet, il en est une qui coûte cher à notre commune et dont elle pourrait se passer. Elle est le résultat d'incivilités persistantes commises par des citoyens qui prennent notre territoire communal pour une poubelle. Pneus, meubles, appareils électroménagers, plastiques, déchets de chantier,.... sont jetés un peu partout. Et je ne parle pas de l'aspect peu écologique de ce type de comportement fortement préjudiciable à la qualité de notre environnement et irrespectueux envers notre collectivité.

Autre sujet qui ne vous a pas échappé, ... notre agence postale a déménagé et a intégré l'accueil de la mairie.

Éric Ferret, notre ancien agent postal, est parti le 10 juin à la retraite et a été remplacé par Claire.

Je souhaite, de tout cœur, une excellente retraite à Éric. Je le remercie pour toutes ces années passées au service de notre communauté, et je souhaite à Claire la bienvenue parmi nous.

Vous savez tous comme nous sommes attentifs à notre école. Ainsi, il a été décidé d'installer prochainement, dans sa cour, un jeu afin de favoriser l'épanouissement de nos petits élèves.

Un dernier mot : Je remercie, en notre nom à tous, les agents municipaux pour le travail qu'ils accomplissent au quotidien, au service de notre collectivité, en faveur du bien commun.

Passez un très bel été et notez bien notre rendez-vous du 16 septembre pour fêter ensemble le patrimoine de Saint-Nazaire.

Sylvain GAURIER, Maire de Saint-Nazaire-sur-Charente





Démarches administratives

La Préfecture de la Charente-Maritime a mis en place la plateforme téléphonique

Ligne Directe France Services
au 05 46 001 001

Le principe de cette plateforme est d'offrir sur des horaires décalés : de 16h00 à 20h00 une aide pour vos démarches administratives.

La Maison des Services Au Public



Les permanences gratuites de la Maison des Services Au Public de Tonnay-Charente sont assurées par Madame Nathalie Man. Elles ont lieu les vendredis tous les 15 jours de 13h30 à 16h00 après une prise de rendez-vous au :

06 02 59 50 57

ou par mail :

bus.france.services@gmail.com

À bord du fourgon équipé et connecté, situé sur la place du 11 novembre, Madame Man vous aidera aux multiples démarches administratives auprès de divers organismes.

Le calendrier prévu jusqu'en Décembre 2023

Juillet : vendredi 28

Août : vendredi 11 et vendredi 25

Septembre : vendredi 8 et vendredi 22

Octobre : vendredi 6 et vendredi 20

Novembre : vendredi 3 et vendredi 17

Décembre : vendredi 1er et vendredi 15

Assistants sociaux

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Secrétariat : 05 46 87 27 57

Délégation Territoriale du Pays Rochefortais,
Aunis, Sud-Marennes, Oléron,
28, Rue Chanzy
CS 30157

17306 ROCHEFORT CEDEX

Cinq permanences par semaine se tiennent à la Mairie de SOUBISE,
2, Rue du 18 juin 1940
17780 SOUBISE

La RESE

Depuis le 1er Janvier 2023, la RESE assure le service d'eau potable sur toutes les communes de la CARO (sauf Rochefort).

Le prix des services d'eau est voté chaque année par les élus locaux lors du comité syndical d'Eau 17. Jusqu'à présent stable, il a augmenté le 1er janvier 2023.

Les produits et services nécessaires, pour pomper, transporter, potabiliser l'eau prélevée dans le milieu naturel et assainir les eaux usées, (électricité, produits de traitement et matériaux manufacturés) ont subi une telle hausse que la politique de maîtrise budgétaire ne suffit plus à atteindre l'équilibre financier. La grille tarifaire évolue donc sur les lignes de consommation (m3 d'eau).



- Le montant de l'abonnement reste inchangé.
- Alimentation en eau potable + 0,31 €/m3
- Collecte et traitement des eaux usées + 0,45 €/m3

Vous êtes un professionnel ou vous disposez d'un compteur volumétrique supérieur à 15 mm, contactez votre agence RESE de proximité pour estimer l'évolution de votre facture.

RESE LES ESTUAIRES

2 RUE NICOLAS APPERT
ZA LIAUZE

17250 PONT L'ABBÉ D'ARNOULT
VOTRE SERVICE DE PROXIMITÉ

Tél : 05 46 97 11 92

Courriel : estuaires@rese17.fr

Accueil du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00

Astuces pour réduire votre consommation

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal



DÉCISIONS MUNICIPALES

JANVIER 2023

Décision municipale n°2301001

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention de fourrière pour le ramassage des animaux errants avec la SPA de Saintes - année 2023

FÉVRIER 2023

Décision municipale n°2302002

FINANCES

Demande d'aide financière auprès de la Commission départementale de présence postale territoriale de la Charente-Maritime au titre du fonds postal de péréquation pour les travaux d'aménagement de l'agence postale communale.

Décision municipale n°2302003

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du fonds de revitalisation pour les travaux d'aménagement de l'agence postale communale.

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Piperoi Yasmine, Tranquard Antony

Délibération n°2302004

FINANCES

Opération « Dons de générateurs - mission Ukraine » - Subvention exceptionnelle
Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302005

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention d'utilisation partagée des moyens matériels et humains des services techniques des communes de Saint-Nazaire-sur-Charente et de Port des Barques - renouvellement
Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302006

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Convention d'utilisation en commun d'une balayeuse mécanique entre les communes de Saint-Nazaire-sur-Charente et de Saint-Just-Luzac
Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302007

DOMAINE ET PATRIMOINE

Approbation d'une servitude de passage sur parcelle cadastrée B2067 sise lieu dit Fontpourry
Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302008

DOMAINE ET PATRIMOINE

Section de commune - Vente de bien de section Village du Vert
Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302009

PERSONNEL

Modification du tableau des emplois et des effectifs - Création d'un poste d'agent polyvalent des services techniques à temps complet à compter du 1er juin 2023
Votants : 12 Pour : 12

SÉANCE DU 6 FÉVRIER 2023

Délibération n°2302010

PERSONNEL

Rapport social unique 2021

Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302011

URBANISME

Instauration d'un droit de préemption urbain

Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302012

FINANCES

Limitation de l'exonération de deux ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation

Votants : 12 Pour : 11 Abstention : 1

Délibération n°2302013

FINANCES

Budget principal - autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023

Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2302014

FINANCES

Budget du port - autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement préalablement au vote du budget primitif 2023

Votants : 12 Pour : 12

DÉCISIONS MUNICIPALES

FÉVRIER 2023

Décision municipale n°2302015

DOMAINE ET PATRIMOINE

Convention d'occupation précaire d'un logement individuel sis 5 les Fontaines à Saint-Nazaire-sur-Charente

Décision municipale n°2302016

DOMAINE ET PATRIMOINE

Acceptation de don - parcelle Z1152

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

Délibération n°2304017

FINANCES

Budget principal - Compte de gestion 2022

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304018

FINANCES

Budget du Port - Compte de gestion 2022

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304019

FINANCES

Budget du Port - Compte administratif 2022

Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2304020

FINANCES

Budget principal - Compte administratif 2022

Votants : 12 Pour : 12

LA VIE MUNICIPALE

Synthèse des séances du Conseil Municipal

SÉANCE DU 3 AVRIL 2023

Délibération n°2304021

FINANCES

Budget principal – Vote des taux de fiscalité locale 2023

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304022

FINANCES

Budget principal – Subvention aux associations au titre de l'année 2023

Votants : 12 Pour : 12

Délibération n°2304023

FINANCES

Budget principal – Cession de la chargeuse-pelleteuse tractopelle JCB

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304024

FINANCES

Budget principal – Budget primitif 2023

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304025

FINANCES

Budget du port – Budget primitif 2023

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304026

FINANCES

Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304027

PORT

Convention d'occupation temporaire des infrastructures de la zone de mouillage et annexes – Croisières Inter Iles

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304028

PERSONNEL

Recrutement d'un agent contractuel à temps non complet sur emploi non permanent lié à un accroissement temporaire d'activité pour les besoins de l'Agence Postale Communale

Votants : 13 Pour : 13

Délibération n°2304029

PERSONNEL

Modification du tableau des emplois - Création de poste au 01/09/2023 - Agence Postale Communale

Votants : 13 Pour : 13

DÉCISION MUNICIPALE

MAI 2023

Décision municipale n°2302030

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente-Maritime au titre du fonds d'aide aux locaux scolaires pour la création d'une structure de jeux dans la cour maternelle

SÉANCE DU 30 MAI 2023

Absents de la séance : Barthélémy Valérie, Tranquard Antony

excusée : Robin Chloé

Délibération n°2304031

FINANCES

Demande de subvention à la Communauté d'Agglomération Rochefort Océan au titre du fonds de concours 2023 pour des travaux de voirie

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304032

COMMANDES PUBLIQUES

Contrat de maîtrise d'œuvre pour la restauration de l'église – avenant n°1

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304033

PERSONNEL

Modification du tableau des emplois - Création de poste au 01/09/2023 - animation pause méridienne

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304034

PERSONNEL

Contrat d'apprentissage au service scolaire

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304035

PERSONNEL

Action sociale – CNAS – Condition d'ancienneté des agents bénéficiaires

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304036

PORT

Convention d'occupation temporaire des infrastructures de la zone de mouillage – Société Albarquel

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304037

PORT

Transfert des infrastructures portuaires et de la zone de mouillage de Saint-Nazaire-sur-Charente au Département de la Charente-Maritime

Votants : 11 Pour : 10 Abstention : 1

Délibération n°2304038

DOMAINE ET PATRIMOINE

Section de commune – Vente de bien de section Village du Vert – complément à la délibération n°2302008 du 6 février 2023

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304039

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Contrat de proximité 2022-2026 avec le Département de la Charente-Maritime

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304040

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Association Les Maires pour la Planète - Adhésion

Votants : 11 Pour : 11

Délibération n°2304041

ACTION SOCIALE

Partenariat avec l'Association Voisins Solidaires pour le dispositif L'Heure Civique Charentaise-Maritime

Votants : 11 Pour : 11



 DÉCISION MUNICIPALE

JUN 2023

Décision municipale n°2306042

DOMAINE ET PATRIMOINE

Conclusion d'un bail d'habitation de la maison sis 5 les Fontaines à Saint-Nazaire-sur-Charente

Décision municipale n°2306043

FINANCES

Demande d'aide financière auprès du Département de la Charente Maritime pour les travaux de rénovation d'un logement à loyer libre - mise aux normes électriques maison les Fontaines

 Calendrier prévisionnel des conseils

- 10 JUILLET 2023
- 04 SEPTEMBRE 2023
- 16 OCTOBRE 2023
- 13 NOVEMBRE 2023
- 11 DÉCEMBRE 2023

MOT DE L'OPPOSITION

En application des dispositions de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), La majorité municipale élue doit permettre aux membres de son opposition de s'exprimer au sein des publications qu'elle émet pour informer les administrés de son action.

Les deux membres de l'opposition actuelle n'ont pas fait parvenir la participation écrite qui leur était demandée.

vous pouvez consulter les délibérations sur

www.saintnazairesurcharente.fr
rubrique : VIE MUNICIPALE

Urbanisme 

DÉMATÉRIALISATION DES DOSSIERS D'URBANISME

Depuis le **1er janvier 2022**, la **CARO** Communauté d'Agglomération Rochefort Océan met à disposition des habitants de ses communes membres un nouveau téléservice permettant le dépôt en ligne des demandes d'urbanisme.

Tous les dossiers d'autorisation relatifs à un projet d'urbanisme (Permis de construire et de démolir, Déclaration préalable...) ou de vente d'un bien immobilier (Déclaration d'intention d'aliéner, Certificats d'urbanisme...) peuvent être désormais déposés sous forme dématérialisée sur une plateforme dédiée 24h/24h depuis un ordinateur en cliquant sur le lien suivant :

<https://ads.agglo-rochefortocéan.fr/guichet-caro> ou avec le Code QR du lien du site :



Vous pourrez ainsi suivre l'avancement de votre dossier à chaque étape de l'instruction. Le dépôt papier de votre demande reste toujours possible en Mairie, aux horaires habituels d'ouverture.

Les travaux pourront être subventionnés :

Pour un habitat individuel,


subvention de l'État, du Département et de la CARO jusqu'à 20 000 €.

Pour des travaux plus importants,

l'État peut apporter des aides complémentaires.

Pour les activités économiques,

les entreprises de moins de 20 salariés peuvent prétendre à une subvention.

Préfecture 05 46 27 43 00 

Pour toute démarche : www.service-public.fr
www.demarches.interieur.gouv.fr

Pour toute autre question :
prefecture@charente-maritime.gouv.fr

Numéros d'urgence 

Samu : 15 - Gendarmerie : 17 - Pompiers : 18

Samu social : 115 - Allo service public : 39 39

Centre antipoison de Bordeaux : 05 56 96 40 80

Appel d'urgence européen : 112

Si vous ne pouvez pas parler (danger, handicap) 114 par sms ou fax

LES FINANCES : LE BUDGET PRINCIPAL



Les orientations du budget ...

L'année 2022 a conforté la tendance à l'amélioration de l'épargne de gestion du budget principal résultant des efforts constants de maîtrise des dépenses de fonctionnement dans un contexte d'inflation importante, et compte tenu de l'absence de levier de recettes pour la commune.

Dans le même temps, la diminution de la charge de la dette, qui va s'accélérer jusqu'en 2029, permettra de dégager de nouvelles marges financières pour les dépenses d'équipement.

Le budget 2023 s'inscrit dans cette continuité, avec le souci constant de reconstituer et préserver les capacités d'autofinancement.

Outre les investissements d'équipement constants et d'entretien des espaces publics, de nombreux projets souvent de longue haleine et souvent peu visibles de l'extérieur, mobilisent les équipes pour garantir un service public de qualité. Ainsi, ont abouti fin 2022 et en ce début 2023 : la numérisation des registres d'état-civil, l'élimination et le classement des archives communales, la création d'un local à archives,

... primitif 2023 de la commune

le guichet unique dématérialisé pour les demandes d'autorisation d'urbanisme, le nouveau local pour l'agence postale communale qui a pris ses quartiers à l'accueil de la mairie depuis la fin juin 2023,...

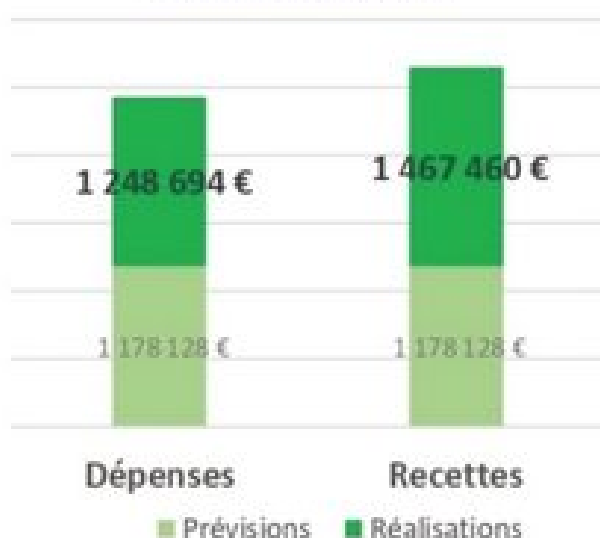
Le budget 2023 prévoit également un effort important pour la réfection des voiries communales, bien qu'insuffisant, à hauteur de 145 000 euros d'investissement, montant 2 fois plus élevé que les deux années précédentes.

Des réserves financières sont constituées sur 2023 en plus de celles constituées en 2022, à hauteur de 650 000 euros environ, pour les travaux de restauration de l'église que nous espérons voir débiter à l'automne 2023 pour une durée annoncée de 12 mois. Nous avons d'ores et déjà récolté un peu plus de 400 000 euros de financements externes, financeurs publics et mécénat confondu, acquis pour ces travaux.

Une structure de jeux pour environ 15 000 euros sera installée dans la cour de l'école pour les enfants de maternelle.

Budget 2022 : prévisions et réalisations

Fonctionnement



Investissement



LES FINANCES : LE BUDGET PRINCIPAL

BUDGET PRIMITIF 2023

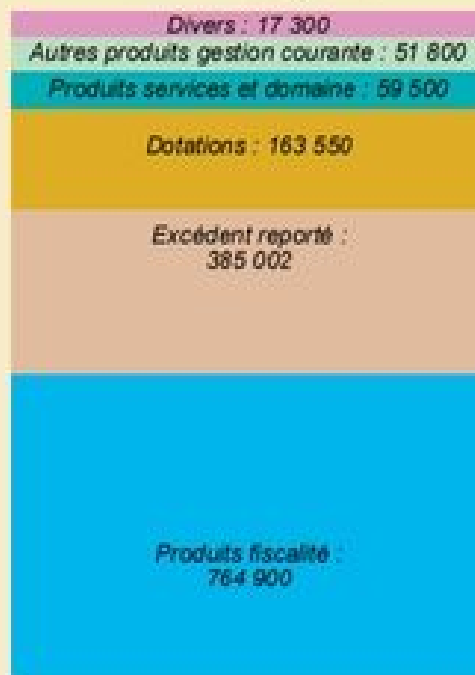
Dépenses de fonctionnement
1 442 051,81 €

FONCTIONNEMENT



Recettes de fonctionnement
1 442 051,81 €

FONCTIONNEMENT



Dépenses d'investissement
1 312 818,04 €

INVESTISSEMENT



Recettes d'investissement
1 312 818,04 €

INVESTISSEMENT





Nouvelle obligation de déclaration

Vous êtes propriétaire d'un logement ?

Le service en ligne du site impot.gouv.fr s'enrichit pour vous permettre de vous conformer à la loi et déclarer les occupants de vos biens à usage d'habitation avant le 31 juillet 2023.

En 2023, des évolutions majeures interviennent en matière de fiscalité directe locale. La taxe d'habitation est supprimée pour toutes les résidences principales et tous les contribuables.

La taxe d'habitation reste applicable aux autres locaux, notamment les résidences secondaires. Il en va de même de la taxation des locaux vacants. Dans ce cadre, afin d'identifier les locaux qui demeurent taxables, la loi de finances pour 2020 a mis en place une nouvelle disposition déclarative à destination de l'ensemble des propriétaires (personnes physiques et personnes morales).

Ceux-ci devront, pour chacun de leurs locaux, indiquer à quel titre ils les occupent et, quand ils ne les occupent pas eux-mêmes, l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023). Les contribuables ont jusqu'au 31 juillet 2023 pour le faire. Ensuite, seul un changement de situation nécessitera une nouvelle déclaration.

**Vous êtes propriétaire d'une résidence principale ?
D'une résidence secondaire ?
D'un bien locatif ?**

Depuis janvier 2023, chaque propriétaire doit renseigner qui habite dans sa ou ses propriétés via Gérer mes biens immobiliers sur impots.gouv.fr

Cette déclaration est désormais ouverte et accessible depuis le service en ligne « Gérer mes biens immobiliers » à partir de l'espace sécurisé sur impots.gouv.fr. Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services fiscaux seront pré-affichées.

PAPI Charente & Estuaire

Programme d'Actions de Prévention des Inondations Charente & Estuaire

Diagnostic de vulnérabilité

<https://www.agglo-rochefortocean.fr/protégez-votre-habitation-des-inondations-diagnostic-gratuit>

Depuis 2013, la CARO s'est inscrite dans une démarche de Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) :

- Dans les secteurs à forts enjeux, des travaux sur les digues sont ou vont être lancés permettant ainsi la création de protections collectives ;
- Dans les zones où les enjeux sont moindres (habitat diffus etc.), une stratégie de protection individuelle est déployée. A chaque bâtiment exposé, des adaptations seront proposées afin de réduire sa vulnérabilité face aux inondations (atardeaux, systèmes électriques, etc.)

En octobre 2022, la CARO a engagé cette action de réduction de vulnérabilité sur l'ensemble des 11 communes concernées.

(Cabariot, Echillais, Fouras, Port-des-Barques, Rochefort, Saint-Hippolyte, Saint-Laurent-de-la-Prée, Saint-Nazaire-sur-Charente, Soubise, Tonnavy-Charente et Vergeroux).

Une réunion d'information avait été organisée à Saint-Nazaire-sur-Charente en octobre 2022 afin de présenter l'intégralité des dispositifs de protection individuelle aux propriétaires des biens concernés.

Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI)

Pour en savoir plus, contactez nous :
unima
05 46 34 12 25

UNIMA
28 rue Jacques de Vaucanson
17180 Périgny

Face au risque d'inondation, demandez votre diagnostic gratuit !

AGGLOMERATION OCEAN

Contactez UNIMA
au 05 46 34 12 25
28 rue Jacques de Vaucanson
17180 Périgny



SCoT : révisé et approuvé !

La révision du Schéma de Cohérence Territoriale, engagée en 2017, a été approuvée par le Conseil communautaire le 11 mai dernier. Le document dessine le visage de notre territoire à l'horizon 2040.

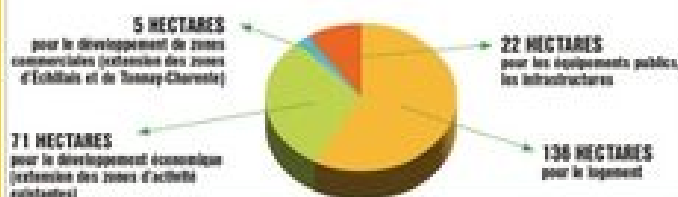


C'est dans la recherche d'un équilibre entre l'accueil de la population le développement de l'économie et la protection des ressources naturelles et agricoles que les communes de la CARO ont travaillé ces dernières années. Aujourd'hui, doté du label Grand Site de France, composé de communes rurales et péri-urbaines en croissance, d'une ville centre (Rochefort), bénéficiant d'une activité économique en développement permanent, le territoire de Rochefort Océan génère une attractivité dont la consommation de foncier doit être maîtrisée. Comment ? En favorisant l'accueil de nouveaux habitants, en densifiant l'habitat à l'intérieur des bourgs, villages et villes afin de préserver les terres agricoles et les espaces naturels. Cet engagement préfigure une réduction des trajets domicile - travail, un développement des modes de transport doux (vélo, marche à pied...) ainsi qu'une résurgence, déjà observée, des commerces et services au cœur des espaces de vie. Ainsi s'amorcent de nouvelles pratiques de vie quotidienne, d'habitat, de travail, de transport...

Au cours de ces dix dernières années, Rochefort Océan a vu disparaître près de 300 hectares de terres agricoles au profit de l'extension urbaine (habitat, équipements...).

Le SCoT prévoit de réduire de plus de la moitié ce rythme de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers (-56%). En effet, l'enveloppe maximale de consommation foncière pour les 20 prochaines années sur l'ensemble du territoire est fixée à 234 hectares.

234 HECTARES DE TERRES POUR QUOI FAIRE ?



Une trame verte et bleue

Et parce que notre patrimoine naturel est un capital à haute valeur écologique, nos marais, bois, landes ainsi que leurs espèces végétales et animales sont désormais inscrits dans une trame verte et bleue qui couvre 44% du territoire pour mieux les identifier et favoriser la circulation des espèces végétales et animales.

Cette modération de la consommation de l'espace a été saluée par les services de l'État et structures partenaires. Le Schéma de Cohérence Territoriale implique chacune des 25 communes de la CARO. Nos Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) devront être compatibles avec cet ensemble d'orientations qui constitue le cap de ce que sera notre territoire à l'horizon 2040, c'est-à-dire demain.

Retrouvez l'ensemble du SCoT sur :

<https://www.agglo-rochefortocéan.fr/amenagement-du-territoire>

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerte les habitants

SOYEZ **ALERTÉ PRÉVENU INFORMÉ**

Pour toujours mieux vous informer et vous avertir, votre Commune s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de votre Commune sont toujours dans votre poche - ou que vous soyez, quand vous le souhaitez.

SIMPLE ET GRATUIT
Testez vous-même!

1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**.

2 Ouvrez **PanneauPocket** et désignez ensuite votre Commune en faisant un clic sur le cœur situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte, 100% anonyme !
Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre Commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

App Store | Google Play | Apple

Si vous êtes informés des manifestations prévues dans votre commune et au delà. Si vous êtes prévenus lorsque des changements ou des incidents perturbent la vie quotidienne de votre village. Si vous avez souhaité être alertés lorsque des événements exceptionnels, risquent de survenir qu'ils soient météorologiques ou tout autres.

ALORS, c'est que vous avez déjà téléchargé l'application PANNEAUPOCKET. Si ce n'est pas le cas...

c'est le moment de le faire !



Quand il pleut ça pousse...

Merci à tous ceux qui prennent le temps de désherber devant chez eux sans herbicide. Merci aussi aux agriculteurs qui fauchent leurs bordures de champs le long des routes. Ces gestes sont vertueux pour la nature, mais le sont aussi pour notre village.

Le 1er Juin 2023, Nicolas Cartier a été nommé stagiaire stulaire. Véritable renfort de l'équipe technique, sa bonne humeur, sa disponibilité et son efficacité, sont des atouts non négligeables au quotidien. Aujourd'hui, sa présence est devenue nécessaire et indispensable au bon fonctionnement de ce service. Depuis le 3 Juin et jusqu'au 13 Juillet, Louane Charbonneau-Jean assiste aussi l'équipe durant son stage. Elle apprend et offre aussi ses connaissances en biodiversité.



Nous rappelons que ce genre de dépôts est strictement interdit. Renseignez-vous auprès de la mairie pour connaître les modes de prise en charge de vos encombrants. **Nous rappelons que la déchetterie est toujours en fonction et réservée à cet effet.** Vous trouverez les horaires en page 2 du bulletin.

La route de " la pointe sans fin " a enfin été remise en état, creusée, remblayée, damée, elle est de nouveau praticable.



Anne Chovin, a nettoyé le fossé qui borde la rue de Lupin, afin d'éviter aux automobilistes administrés et vacanciers de se retrouver en difficulté.



Céline Diet a commencé la deuxième cession de broyage, après avoir début mai fait le fleurissement de la commune. Elle continue aussi d'entretenir les allées du cimetière, mais avec les conditions météorologiques de ces derniers mois, l'herbe repousse vite. Nous rappelons aux familles de ne pas laisser dans les allées du cimetière, les pots de fleurs ornant les tombes de leurs défunts. Ceci afin de faciliter le travail des employés communaux et d'éviter qu'ils les replacent aux mauvais endroits. Merci de ne pas utiliser de produits chimiques interdits pour désherber devant les tombes car les allées sont engazonnées. Nous rappelons que le tri sélectif s'applique aussi dans le cimetière.

Il a été procédé à la réfection complète de la route qui mène à la Fontaine Royale et au port. Si le revêtement de cette route paraît meilleur, il est toujours nécessaire de continuer à respecter la limitation de vitesse et de respecter les marcheurs et nombreux cyclistes qui la fréquentent.



Agence Postale Communale

Le vendredi 16 juin 2023, nous nous sommes rassemblés pour rendre hommage à une personne incroyable qui a offert de nombreuses années de sa vie au service de notre commune. Il est temps de dire au revoir à Éric, notre cher agent communal, alors qu'il s'apprête à prendre une retraite bien méritée.

Pendant toutes ces années, Éric a été bien plus qu'un simple agent communal. Il a été un véritable pilier de notre commune, toujours prêt à aider, écouter et résoudre les problèmes avec un sourire chaleureux. Son dévouement et son professionnalisme exemplaires ont eu un impact significatif sur notre quotidien, et il a su gagner le respect et l'affection de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer.

Aujourd'hui nous souhaitons à Éric, une retraite remplie de joie, de sérénité et d'accomplissements personnels. Qu'il puisse embrasser de nouvelles passions, explorer de nouveaux horizons et vivre chaque jour avec enthousiasme et émerveillement.

Éric, nous te remercions du fond du cœur pour les dix-sept ans passés à servir notre communauté. L'équipe municipale te présente toute sa gratitude et ses meilleurs vœux.

Par ailleurs, depuis la fin juin, les travaux à l'accueil de la mairie sont achevés pour accueillir l'agence postale. Depuis le 27 juin 2023, Claire remplace Éric et vous accueille en mairie et pour vos services postaux au 1 rue du Bourg.



De nouveaux horaires d'ouverture au public ont été mis en place. La Mairie et l'Agence Postale Communale seront ouvertes aux mêmes horaires.

Nous tenons à remercier tous nos habitants pour leur patience pendant les travaux, ainsi que pour leur compréhension durant cette période de transition.

Voici les horaires à retenir :

Mardi : 8h45-12h30, 14h-17h

Mercredi : 8h45-12h30

Jeudi : 8h45-12h30

Vendredi : 8h45-12h30, 14h00-17h00

Samedi : 9h00-12h15

Notez bien que

l'Agence Postale Communale ainsi que la Mairie seront fermées le dimanche et le lundi

INTERCOMMUNALITÉ

La célébration du 8 mai 1945



Le lundi 8 mai 2023 à 10h15, pour commémorer avec dignité et recueillement la fin de la seconde guerre mondiale en Europe, Monsieur Sylvain Gaurier Maire de Saint-Nazaire sur Charente, était accompagné des autorités militaires et de : Madame Lydie Demené, Maire de Port des Barques, Monsieur Lionel Pacaud, Maire de Soubise et Conseiller Départemental, Monsieur Simon Villars, Maire de Saint-Froult, Monsieur Didier Portron, Maire de Moëze, Monsieur Gérard Bieth, Président de la Fédération Nationale des Combattants Républicains.



Les porte-drapeaux de la Section FNCR de Saint-Froult et quelques enfants de l'École des Trois Fontaines, étaient présents.



À la fin de la cérémonie, Monsieur Gérard Bieth décorait Monsieur Christophe Lalanne-Le Priol, de la médaille de la Défense Nationale - échelon Or et de la médaille du Réserviste Volontaire "Garde Nationale".

Les 6 jours de trottinette

Depuis le mois d'avril, bénévolement encadrés par Saïd : Lilou, Louane, Lounès et Ilan, les 4 concurrents qui représentaient notre commune, équipés de leur trottinette, se sont entraînés avec acharnement en vue de leur participation à la 20ème édition des « 6 jours de trottinette » qui avait lieu du 19 au 24 juin 2023, organisée par l'association « Trait d'Union Intercommunal ». La jeune Camille de Saint-Jean d'Angle est venue rejoindre cette équipe car les équipes doivent être composées de 5 coureurs âgés de 11 à 12 ans.



Durant 7 courses, car le prologue avait lieu à Saint-Agnant le 18 juin à 10h30, toutes les équipes ont partagé des valeurs. En effet, l'esprit d'équipe, de fête, la volonté d'union et la combativité font la force de ces épreuves.



Tous les soirs, le départ de l'étape était donné à 18h30 dans une nouvelle commune à l'exception du dimanche 18/06 à 10h30 et du samedi 24/06 à 15h00 à Port des Barques.

Le 23 juin c'était à

Saint-Nazaire-sur-Charente

Merci aux services techniques, aux parents et aux bénévoles sans qui cette manifestation n'aurait pu avoir lieu dans de bonnes conditions.



Bravo à « La St Nazaire Team » pour leurs bons résultats.

L'ÉCOLE & LE RESTAURANT SCOLAIRE

L'École des trois Fontaines

Quelques unes des actions menées dans les classes de janvier à juin 2023

Partenariat avec le conservatoire de musique et de danse de la CARO : les classes ont participé à différents spectacles.

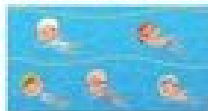
Partenariat avec des associations (Espace nature, A dos de libellule)

Réalisation d'activités autour du respect de la nature et de l'environnement avec de nombreuses sorties pour toutes les classes.

"La nature explore tous des jours à l'école"

Visionnage de films dans le cadre du Projet École et Cinéma et du Festival Soeurs Jumelles/effort.

Natation scolaire pour les élèves du CP au CE2 (8 séances).



Activité voile pour les élèves de CM1/CM2 (8 séances).



Participation des écoliers à "la course des écoles".



Initié par la CARO

toute l'école a participé au



Il s'agissait de faire évoluer pendant une semaine les habitudes de transport en favorisant la mobilité douce (à vélo, à trottinette, à pied, en covoiturage...).



Excursion de tous les élèves sur l'île d'Aix, nous remercions Monsieur Sylvain Gaurier, Maire de la commune, qui a négocié la gratuité du transport.



La Fête de l'École était de retour cette année.

De nombreux autres projets ont été menés :

les Ateliers Cuisine, la Bibliothèque, Prix BD, Prix des incorruptibles, Projet Coopératif...

Informations transmises par Madame Mazzarino La Directrice de l'École

La rentrée s'effectuera
le lundi 4 septembre à 9h00
(ouverture du portail à 8h55)

Les listes des fournitures
seront envoyées par mail aux familles,
affichées à l'entrée de l'école
et
visibles sur le site internet de la mairie.

Le Restaurant scolaire

Une année de découvertes gourmandes

Pour fêter cette année pleine de gourmandise, de partage, de découverte et de générosité, le restaurant scolaire a clôturé cette période par une séance cinéma avec au programme : "Le Roi Lion" + une MEGA Fiesta !

Une année pleine de gourmandise d'abord car tout au long de celle-ci, les enfants ont pu profiter de plats réalisés dans les cuisines du restaurant scolaire à partir de produits frais (98%) et de produits locaux (60%).



Nous pouvons être fiers d'avoir réduit de 72 % la présence de plastique* dans la distribution des repas avec notamment la préparation des produits laitiers dans des ramequins en verre ou encore l'utilisation de contenants biodégradables pour certaines préparations culinaires.

*Statistiques calculées sur deux périodes.

Du 1er mars 2022 au 4 juillet 2022 et du 1er septembre 2022 au 30 juin 2023



Une année sous le signe du partage ensuite, car nous avons de différentes manières, pu partager avec les parents les enfants et les enseignants, tous nos plaisirs culinaires qui se sont retrouvés dans les menus du restaurant scolaire.

D'abord par l'intermédiaire du livre de cuisine et de sa mascotte, Super Cookie, mais aussi via des ateliers cuisine qui se sont déroulés le matin en garderie ainsi que dans la journée avec les élèves et les enseignants.



Aussi, une année pleine de découvertes avec la mise en place de nombreux menus à thème qui ont permis aux enfants d'aller à la rencontre de plusieurs gastronomies.

Telles que, la gastronomie italienne, brésilienne, chinoise, irlandaise, libanaise ou encore séminole. Sans oublier les différentes découvertes culinaires de l'hexagone, comme la gastronomie bretonne, savoyarde, charentaise ou encore lorraine.

Enfin, impossible de ne pas parler d'une année pleine de générosité !

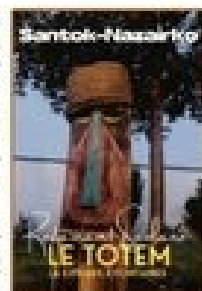
Les enfants se sont investis comme jamais pour rendre le temps méridien le plus agréable possible. Ils ont donné de leur temps sans compter que ce soit dans la fabrication du composteur, dans les défis mis en place pour la première édition de notre Koh-lanta "La Cité des 3 Fontaines" ou encore dans la décoration et l'animation du réfectoire. Les projets au sein du restaurant scolaire n'ont cessé de fleurir tout au long de l'année ce qui permet d'annoncer une année 2023/2024 encore plus folle. Bonnes Vacances à tous !

Suivez l'actualité du restaurant scolaire sur :

Facebook: <https://www.facebook.com>

Instagram: https://www.instagram.com/rs_st_nazaire_sur_charente/

Informations transmises par Nicolas Foucher, Le Chef du Restaurant Scolaire



LE TOTEM

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La Bibliothèque Municipale

La Bibliothèque Municipale au 5 rue du grand village, est facile d'accès avec le parking situé devant. La consultation sur place ainsi que les prêts sont gratuits et ouverts à tous. Livres, CD, DVD et autres documents sont à votre disposition pour vous informer, vous former ou vous distraire, grâce au budget municipal qui permet d'acheter des nouveautés et grâce aux passages du bibliobus et de la navette de la Médiathèque Départementale 17. Même si vous êtes déficient visuel, vous y trouverez également des livres gros caractères et des livres sonores.

Lieu d'accueil et de culture. Durant les animations et les rencontres, Sandrine, la bibliothécaire est secondée dans ses tâches par les bénévoles de l'association : "Livres en Fêtes". L'équipe vous accueille et se tient à votre disposition pour vous conseiller dans vos envies de lectures.

La bibliothèque peut se déplacer chez vous. Vous résidez à Saint-Nazaire et vous êtes dans l'incapacité physique (même temporaire) de vous déplacer. Vous aimez lire, vous documenter, écouter de la musique, regarder des vidéos. La bibliothèque propose un service gratuit de prêt à domicile ! Une sélection établie selon vos souhaits vous sera proposée. Vous pouvez nous contacter au : 05 46 84 81 72 ou par mail : bibliotheque@stnazairesurcharente.fr

Des rencontres littéraires, et d'auteurs. L'équipe propose des rendez-vous de lecteurs "Latulu ?" pour discuter et échanger autour de l'actualité littéraire et partager ensemble des découvertes culturelles.

La bibliothèque du 8 au 26 Août sera ouverte uniquement les mercredis de 14h00 à 18h00 et les samedis de 10h00 à 12h00

Les Expositions et les Ateliers

Les 6 premiers mois de cette année, ont été riches de rencontres lors des différentes expositions et ateliers proposés pour les adultes, surtout les jeudis, et pour les plus jeunes, généralement pendant les vacances scolaires.

En janvier se sont déroulés l'exposition "Pierre Loti" avec son bingo Loti, et l'atelier de "Lissage perles" pour adultes.

En février deux ateliers : le 1er de "Quilling" pour les enfants, le 2ème pour les adultes sur l'apprentissage de la Calligraphie.



la caroline

Ici l'apprentissage de la Caroline. En 789, Charlemagne promulgue la Caroline au rang d'écriture officielle dans le royaume.

Au mois de mars : l'Atelier "Poésie de papier" pour tous.



toujours en mouvement !

C'est l'exposition "Passion Chocolat" qui régna une bonne partie du mois de mars et jusqu'aux vacances de printemps. Avec en clôture une animation pour les plus jeunes : la fabrication de sucettes et de roses des sables en chocolat, complétée par un petit quizz sur le chocolat.



Jeudi 13 avril on s'est bien régalé !!!



L'Atelier "Bracelets perles plates" pour adultes c'était aussi en avril.

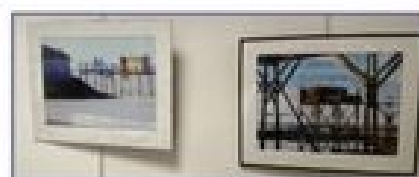
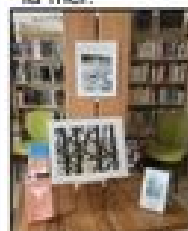
Le 29 avril : Atelier pour adultes "La fabrication de produits ménagers écoresponsables"



Le 11 mai : Atelier pour adultes : "Laine feutrée"

Du 2 Mai au 27 Mai : Le Club Photo exposait ses clichés sur le thème de la mer.

Contrastes 17



L'Atelier "Origami Fleurs" spécial fête des Mamans le 3 juin, était très réussi.

En 2024, nous penserons aux Papas aussi !



Un jeudi par mois c'est l'Atelier Croche-thé, merci aux petites mains qui ont décoré les grilles des fenêtres de la bibliothèque, pour la journée "PORTES OUVERTES" du 17 juin. Lors de cette journée, 8 nouveaux adhérents se sont inscrits à la bibliothèque.

Les 15, 22, 29 juin Pascal de Rouck a animé un stage de peinture pour les plus de 11 ans, il y aura encore deux stages : un en juillet et un en septembre.



Les différents ateliers se poursuivront aussi tout au long de l'année, n'hésitez pas à venir chercher le programme des animations du 3ème trimestre.

Retenez déjà la date du 21 octobre 2023 pour la 2ème manifestation de "Bouquins Gourmands" organisée avec l'Association "Livres en Fêtes".

Des auteurs, des producteurs locaux, seront présents. Des ateliers autour du papier auront lieu. Nous espérons un succès digne de celui de l'année dernière. Venez nombreux...



L'agenda du Comité des Fêtes

Les Associations



**Programme du Comité des Fêtes
jusqu'en Décembre 2023**

Samedi 16 Septembre

Participation à Saint-Nazaire fête son patrimoine

Samedi 28 Octobre :

Repas dansant, Soirée Halloween

Samedi 18 Novembre :

Repas dansant, soirée beaujolais

Samedi 02 Dimanche 03 Décembre :

Marché de Noël

Dimanche 17 Décembre :

Père Noël des enfants de la commune

Le Comité des Fêtes est à la recherche d'une nouvelle présidente ou d'un nouveau président pour la saison 2024.

Pour avoir un aperçu des nombreux événements et des soirées organisés par le Comité des Fêtes

rendez-vous sur la page Facebook

<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

MARCHÉ ESTIVAL GOURMAND

Place du 11 novembre

Restauration sur place
et animation à partir de 19h

Vendredi 7 juillet	animé par Marry Ma
Vendredi 28 juillet	animé par Quentin Winter
Vendredi 11 août	animé par Serge Solo
Vendredi 25 août	animé par Melvin dans les ouages
Samedi 16 septembre	St-Nazaire fête son patrimoine

ACCA de Saint-Nazaire sur Charente (Chasse)
Présidence : Patrick Gabard : 06 12 76 75 40

Chorale "Jean Déré" Chorale intercommunale
Présidence : Christian Guitard : 05.46.83.86.08
mail : chris.guitard@wanadoo.fr

Comité des Fêtes de Saint-Nazaire sur Charente
Présidence : Chantal Daviaud : 06 37 32 86 82
<https://www.facebook.com/comitedesfetes.stnazairesurcharente>

Company Line Dance 17
Présidence : Joëlle Bouzaïd : 06 48 35 14 65
mail : companylinedance17@mailo.com

Club nautique des Fontaines
Présidence : Jean-Robert Millet : 06 14 38 73 23
mail : clubnautiquedesfontaines@hotmail.com

Culture et Patrimoine à Saint-Nazaire-sur-Charente
Présidence : Hervé Nocquet : 07 60 45 59 16
mail : culturepatrimoine.17780@gmail.com

Fédération Nationale des Combattants Républicains
Présidence : Gérard Bieth : 06 09 68 68 17
mail : gebieth@gmail.com

Livres en fêtes
Présidence : Linette Lampin : 05 46 83 18 18
mail : linettelampin@orange.fr

Petits et Grands à Saint-Nazaire
Présidence : M-B Gonzalez : 07 81 23 22 52
mail : mariebrigonzaez@gmail.com

Atelier Dessin, Peinture
contact : Nadine Lemaire : 06 70 28 58 09
mail : n.lemaire17@orange.fr

Club Photo Contrastes 17
contact : Dominique Proust : 06 76 14 53 74
mail : amet86@outlook.com

Poneys-Parc
Marie Eberhard : 06 19 69 10 26
<https://www.facebook.com/doudou17780/>

Scène en Chœur
Présidence : Monique Robin : 06 84 63 74 67
mail : monique.robin17780@gmail.com

Ensemble et Solidaires UNRPA
Présidence : Norbert Ragot : 06 85 54 58 04
mail : unrpa.st.agnant@gmail.com

Association : demande de subvention (Formulaire 12156*06)
Ministère chargé de la vie associative - Cerfa n° 12156*06

Permet de demander, par voie postale ou électronique, une subvention pour des projets spécifiques ou pour le fonctionnement global de l'association auprès de l'État, d'une collectivité territoriale, d'un établissement public administratif ou industriel et commercial, d'un organisme de sécurité sociale ou d'un autre organisme chargé de la gestion d'un service public administratif.

LES MANIFESTATIONS PASSÉES

Le Comité des Fêtes



La soirée "Cupidon" du 18 février



La soirée
repas déguisé
du 18 mars



Le Salon du
Bien-être
le 20 et 21 mai



Petits et Grands à Saint-Nazaire

Le vendredi 16 juin en soirée, autour d'un buffet organisé par les membres de l'association "Petits et Grands à Saint-Nazaire" avait lieu leur exposition annuelle du 17 et 18 juin, dans la salle des fêtes de la commune, le thème cette année était : "L'Eau source de vie".



La créativité des artistes de l'atelier dessin et peinture, ainsi que celle des membres du Club Photo "Contrastes17" était au rendez-vous.



Les visiteurs furent nombreux à venir admirer les œuvres exposées et à laisser leurs commentaires sur le Livre d'Or.



Étana, avec sa main innocente, tire le ticket gagnant de la tombola



M-B Gonzalez Présidente de "Petits et Grands à Saint-Nazaire", remet à la gagnante, la photo pour laquelle elle avait voté, lors de la tombola. Félicitations !

LES ENTREPRISES LOCALES

CROISIÈRES FÉE DES ÎLES
 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS
 • 100% LOCAL / 100% CHARENTAIS

Plus d'infos

www.fee-des-iles.com • 05 46 03 01 84

BAR - TABAC - PRESSE - LOTO
Le St Nazaire
 17780 ST NAZAIRE SUR CHARENTE
 Tél./Fax 05 46 84 88 85

18

l'Adresse
 l'immobilier coopératif
 // Agence GTI Aurélie RIMBAUD

ACHETER - VENDRE - LOUER - GÉRER - ESTIMER

05.17.13.99.20

ROCHEFORT / SOUBISE / FOURAS

www.ladresse.com

MUTUELLE COMMUNALE
 Mutuelle • Santé • Prévoyance

Vous habitez ou vous travaillez à Saint-Nazaire-sur-Charente ?
 Découvrez la mutuelle communale !

Rendez-vous sur demande et à domicile.

Permanences sur rdv à la Salle des Associations,
 les 3^{èmes} vendredis chaque mois de 14h à 17h.

Offre spéciale en partenariat avec les élus de votre ville

Votre conseillère dédiée Nelly SENECHAUD :
 Tél. 06 86 42 57 95 - 09 77 425 525
 Mail. nelly.senechaud@mutami.fr

Mutami
 LE BIEN SOLIDAIRE

Taxis Delta
 taxisdelta.fr

contact@taxisdelta.fr
06 74 74 03 85

Colorez'Vous
 Elodie, Artisan Peintre
 06 17 16 35 15

• PEINTURE • REVÊTEMENTS
 • DÉCORATION • MURAUX

elodie.niollet89@laposte.net
 2 Résidence du Stade 17780 St Nazaire sur Charente

L'Escalade du Lapin
 Restaurant • Traiteur

05 46 82 58 31 - 06 71 14 88 08
 Douches • Escotter

Catherine Brazaudement & Pascal Hénoc
 vous accueillent dans l'ambiance
 unique d'une cuisine authentique,
 raffinée et traditionnelle.

1, rue les Fontaines - 17780 Saint-Nazaire-sur-Charente
 contact@lescaledelapin.fr - https://www.lescaledelapin.fr

Orpi
 Saint Agnant
 Groupe Synergimmo

35 Rue de La Poste
 17620 Saint Agnant
05 46 82 29 76

Estimation offerte

La solution immobilière du secteur
 Achat • Vente • Location • Gestion • Syndic

T

JM AUTOMOBILES
 Julien MIGOT

Tel. : 05 46 84 97 20
 Port. : 07 71 76 84 43
 E-mail : jmauto17@gmail.com

www.technicar-services.fr

2 rue du Grand Village
 17780 SAINT-NAZAIRE-SUR-CHARENTE

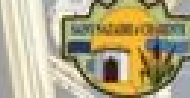
Commune de stationnement
Port-Des-Barques

Tout transport - Toute distance
 Conventionné toutes caisses

Le samedi 16 septembre 2023
de 10h du matin à minuit
sur la place du 11 Novembre et la place de l'Église

St-Nazaire fête son patrimoine

une journée de fête organisée par :



Commune
de St-Nazaire-sur-Charente



Culture et Patrimoine
à St-Nazaire-sur-Charente



Comité des fêtes
de St-Nazaire-sur-Charente

Au programme

Forum des associations

Marché gourmand

entre 12h et 14h30 avec restauration sur place

Danses folkloriques

avec l'Ensemble "Les Échardrits" de Tonnay-Charente
et l'Ensemble "Les Mélusines" de Chatelaillon-Plage

Line Dance

avec la Company Line Dance 17

Chant choral

avec la Chorale Jean Déré de Port des Barques

Concert

avec l'Harmonie Départementale de Rochefort

Dîner en musique et bal populaire

Feu d'artifice

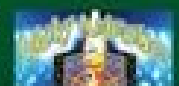
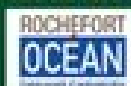
Pendant toute la journée :

- En famille, entre amis, parcours à énigmes à la découverte du patrimoine de St-Nazaire
- Jeu des enveloppes gagnantes au profit de la réhabilitation de l'Église de St-Nazaire
- Sur son parvis, présentation de l'ensemble des travaux qui permettront sa réouverture

Après le concert :

Sur le parvis de l'église, signature officielle de la convention
qui lie la commune de St-Nazaire à la Fondation du Patrimoine
pendant toute la durée des travaux de restauration associés à l'appel aux dons national

Avec le soutien de :



Le Restaurant L'Esplanade Epine - L'Alexis Matsuo Rochefort - Le Parc Vendôme de la Gâtinaise - La Courbe - Rovic
Les Créateurs Maritimes - Le Château de St-Jean d'Angély - Le Zoo de la Palmyre - Et bien d'autres partenaires



**L'équipe municipale
vous souhaite un bel été
et vous donne**

**rendez-vous
le samedi 16 septembre**

pour une grande fête populaire

St-Nazaire fête son patrimoine

**et son église,
à quelques mois de sa restauration**

Avec le soutien de :

